

CHARTRE DÉONTOLOGIQUE

Parce que l'exemplarité du comportement professionnel doit primer sur les performances économiques.
Parce que la démarche éthique de One Health Pharma place la déontologie au sommet de toutes ses actions.
Parce que les engagements de bonne gouvernance d'une entreprise doivent respecter l'être humain.

Déontologie et éthique professionnelle

One Health Pharma :

1. Se doit préalablement à tout engagement, d'informer sa clientèle des tarifs demandés
2. N'accepte de rémunération que des entreprises qui sont des entreprises clientes et jamais de la part d'individus ou pour toute raison non prévue dans le contrat de collaboration. One Health Pharma interdit toute pratique faisant intervenir des pressions ou manœuvres financières, morales, politiques, destinées à obtenir un marché
3. S'engage à agir indépendamment de tout intérêt particulier ou commercial de nature à influencer sur l'intervention
4. S'engage à refuser d'intervenir sur des missions pouvant créer des situations conflictuelles entre clients

Les consultants de One Health Pharma :

1. Exercent en conscience leur profession à partir des formations qu'ils ont suivies et de leurs expériences professionnelles dans les métiers de l'accompagnement, du conseil et/ou de la formation dans le domaine de la santé animale
2. Se réservent le droit de refuser ou d'interrompre une intervention qui irait à l'encontre de leurs valeurs
3. S'astreignent à la confidentialité et au secret professionnel
4. Travaillent dans un souci de respect de la dimension psychique et physique de leurs clients
5. Se doivent de toujours être à la pointe de l'actualité de la profession et d'être en mesure d'améliorer la qualité de leurs services
6. Refusent toute intervention lorsqu'ils estiment ne pas avoir les compétences requises
7. Doivent être en mesure de présenter tout diplôme attestant leurs compétences
8. Remettent régulièrement en question leurs pratiques et ont pour volonté d'évoluer selon les principes de l'amélioration continue
9. S'investissent dans la formation continue de façon à maintenir à jour leurs connaissances
10. S'engagent à sauvegarder en tout temps leur autonomie et leur indépendance professionnelle

Relations avec les clients

One Health Pharma :

1. Est à l'écoute des besoins de ses clients et s'attache à créer un climat de confiance, propice à l'accomplissement des missions
2. Maintient une communication sincère et transparente
3. S'engage à ne porter aucun jugement de valeur sur ses clients
4. Donne les outils nécessaires à l'autonomie de ses clients
5. S'engage à définir les objectifs à atteindre avec ses clients dès le premier entretien
6. Adapte ses prestations dans le respect des étapes de prise de conscience, d'assimilation et de développement des personnes
7. Adapte ses interventions en fonction de l'environnement de ses prestations
8. Met en évidence les faits en toute objectivité, honnêteté et équité, avec exactitude et précision
9. S'engage à ne pas divulguer ou utiliser l'image de ses clients sans autorisation écrite
10. S'interdit d'utiliser les informations transmises par ses clients à d'autres fins que la réussite des missions
11. S'engage à être juste et raisonnable lors de ses transactions financières avec le client
12. S'engage à ne pas indiquer, facturer ou accepter tout frais ou honoraire qui ne soit pas entièrement transparent, juste et raisonnable

Les consultants de One Health Pharma :

1. Exécutent les missions avec l'implication complète que le client est en droit d'attendre
2. Font preuve de qualité dans leurs relations interpersonnelles ainsi que d'un respect total en interne comme en externe
3. S'engagent à respecter leurs engagements
4. Mobilisent en permanence leurs capacités de réflexion, de réaction et d'adaptation face à tout changement et à proposer des solutions constructives dans un esprit de flexibilité et de pragmatisme de nature à maximiser la satisfaction client

Relations avec les bénéficiaires des actions de coaching ou de formation

Les consultants de One Health Pharma :

1. S'engagent à ne porter aucun jugement de valeur sur les personnes coachées ou les stagiaires en formation
2. Recherchent le développement de l'autonomie des personnes coachées ou des stagiaires en formation
3. Ouvrent dans le sens du développement des personnes coachées ou des stagiaires en formation
4. Entretiennent une collaboration bienveillante et un accompagnement juste
5. Adaptent leurs interventions de formation en fonction du niveau des stagiaires
6. Offrent une intégrité sans faille tant sur le plan de la relation que sur le plan intellectuel
7. N'évaluent les stagiaires et ne forment leurs appréciations qu'au regard des compétences et comportements en relation avec la formation en cours
8. Informent les stagiaires en formation de la nature des techniques qu'ils emploient
9. Respectent une stricte confidentialité du contenu des entretiens de coaching

Respect du cadre légal et réglementaire

Les consultants de One Health Pharma :

1. Se tiennent informés des dispositifs législatifs et réglementaires qui régissent leur activité professionnelle et veillent au respect des textes correspondants s'agissant notamment des essais cliniques chez les animaux, des normes de qualité et de sécurité ainsi que de la publicité des médicaments et aliments vétérinaires, des procédures en matière de pharmacovigilance, des règles de la communication au sein des cliniques vétérinaires
2. S'engagent à respecter les choix et la volonté du client sous réserve que celles-ci soient conformes à la réglementation en vigueur et à l'éthique
3. Sont couverts par une assurance en responsabilité civile professionnelle
4. Satisfont à l'ensemble des obligations sociales et fiscales émanant de leurs activités